

## Compte rendu de la réunion d'information sur la géographie revisitée du 11 juin 2019 :

### Une bombe à fragmentation par an pendant 5 ans !!

Après les cadres informés le matin, M. ROQUES a reçu les organisations syndicales le mardi 11 juin après-midi, afin de leur exposer les contours du projet de la nouvelle organisation des services de la DDFIP des Landes à l'horizon 2022 ou « géographie revisitée ».

Dans un discours bien rôdé et vantant les bienfaits de son projet, M. ROQUES a vainement tenté de nous convaincre que le manque de réorganisations de nos services au cours de ces dix dernières années avait débouché sur une régression du service public proposé aux collectivités et aux usagers...

Il nous a également confirmé que la réduction des effectifs allait continuer voire s'amplifier et que les petites structures étaient condamnées à court terme.

Il devient donc nécessaire selon lui de regrouper ces petites structures en souffrance sous la forme de Services de Gestion Comptable (SGC) dont les effectifs pourraient varier en fonction de leur localisation (de 15 à 50 agents grand maximum). Depuis la fusion Impôt / Trésor en 2009, Solidaires Finances Publiques n'a pas cessé de réclamer des emplois supplémentaires dans les trésoreries afin qu'elles puissent réellement être un guichet fiscal de proximité. À l'inverse, l'administration les a gelés et a méthodiquement vidé les missions fiscales de ces structures, les rendant exsangues.

**7 SGC rempliront le rôle de « back office » du SPL : 2 à MONT DE MARSAN, DAX, MORCENX, PARENTIS EN BORN, SAINT VINCENT DE TYROSSE et SAINT SEVER.**

**Conséquence directe : Toutes les trésoreries rurales de proximité disparaissent...**

Le calendrier précis restant à définir, M. ROQUES nous a fait les annonces suivantes:

**en 2020**, le recouvrement de l'impôt dans les trésoreries sera définitivement rapatrié vers les SIP de MONT DE MARSAN et de DAX et la partie SIE de MORCENX sera rattachée au SIE de MONT DE MARSAN ;

**en 2021**, Mise en place du SGC à SAINT SEVER regroupant les trésoreries d'AMOU, de MUGRON, de MONTFORT EN CHALOSSE, d'AIRE SUR ADOUR, d'HAGETMAU et de GEAUNE, transfert du recouvrement des amendes des trésoreries hospitalières au SIP de MONT DE MARSAN, re-création d'un Service Départemental des Impôts Fonciers (avec transfert de la tenue du plan à l'IGN) et fusion des trésoreries hospitalières en une structure départementale sise à MONT DE MARSAN.

Cette dernière entraînerait la mise en place d'un service d'aide au réseau (SAR) à destination des EHPAD qui ne sont pas autonomes (40 structures concernées). Ce service sera localisé à MORCENX afin d'y conserver un certain volume d'emplois.

**en 2022**, Mise en place du SGC à MONT DE MARSAN regroupant la Paierie Départementale, MONT DE MARSAN AGGLO et la trésorerie de ROQUEFORT ( hormis les communes gérées par SABRES ) et du SGC à PARENTIS EN BORN regroupant les trésoreries de MIMIZAN, de SABRES et de MORCENX .

Il subsistera une antenne SIP à MORCENX qui dépendra du SIP de MONT DE MARSAN.

**En 2023**, Mise en place du SGC de DAX regroupant les trésoreries de DAX AGGLO, de PEYREHORADE, de CASTETS et de TARTAS ;

Enfin, **en 2024**, Mise en place du SGC de SAINT VINCENT DE TYROSSE regroupant les trésoreries de SAINT MARTIN DE SEIGNANX et de SOUSTONS.



***Cette réorganisation voulue porte essentiellement sur la disparition du secteur public local de proximité et une concertation externe sera engagée, associant le Préfet, les grands élus (députés, sénateurs, président du Conseil Départemental) et les élus locaux (maires, conseillers départementaux et municipaux). En clair, les syndicats de la DGFIP sont interdits de négociation !***

***Quant au regroupement des SIE et des SIP sur une seule résidence, il pourrait arriver avant 2025, puisque ce sera déjà le cas pour nombre de départements dès 2019. Pourquoi les Landes feraient-elles exception ??***

***Nos mobilisations du premier semestre ont sûrement permis de ralentir le rythme initialement prévu de la casse de la DDFiP 40 (maintien de 3 résidences fiscales), mais dès que nous baisserons la garde, d'autres mauvais coups tomberont.***

Concernant les cadres actuels en charge des structures concernées par cette réorganisation, une réflexion interne les associant sera également menée car avec moins de Trésoreries sur le territoire, certains garderont leur titre de comptable pendant que d'autres deviendront conseillers pour les collectivités (...et perdront leur qualité de comptable). Ainsi, un conseiller (cadre A+ ou A) interviendra pour 2 communautés de communes et travaillera sur l'ensemble des problématiques SPL tout en restant en relation avec le comptable en charge du SGC concerné.

Quant aux agents travaillant actuellement dans les trésoreries, ils devront suivre les missions dans les nouvelles structures SGC.

Un plan d'accompagnement indemnitaire et de formation sera mis en place de façon à ne pas léser les agents directement touchés par cette mobilité subie. Ce serait bien la première fois que des agent.es ne perdent rien suite à une réforme !! La preuve, rien n'est dit sur les frais kilométriques...

Une prochaine information sera faite par la direction locale à l'usage des intéressé.e.s. Une BALF sera également dédiée à la réforme pour répondre à toutes leurs interrogations : 3615 SOS Amitié

Autre grande nouveauté, la mise en place d'accueils de proximité voulus par le Ministre lui-même afin de couvrir notamment des zones rurales à moindre densité démographique.

Cependant, pas d'information précise de la bouche de notre directeur quant à leur fonctionnement ni sur leur fréquence d'ouverture. Ces accueils seront maintenus dès lors qu'ils seront sollicités par les usagers. En clair, les MFS vont se réduire à la mise à disposition d'un ordinateur dans un local municipal quelconque afin que les usagers puissent se connecter à leur portail ! Quelle belle avancée du Service Public !

Ce bel « enfumage » général sera accompagné, nous promet-on, d'une phase préalable de concertation avec les organisations syndicales, les cadres et les agents sur une période de 4 mois, quand les élu.es auront déjà tout décidé !

**Les services fiscaux et du contrôle fiscal ne sont pas (encore) impactés par le projet, tout juste peut-on noter la mise en place prochaine d'un portail unique du recouvrement pour les professionnels regroupant la DGFIP, les Douanes et l'URSSAF...sans doute en prévision d'une nouvelle et prochaine organisation de travail... qui verraient les SIE et PRS perdre le recouvrement forcé du PAS !**

**Et il ne faut pas oublier que les SIP sont toujours menacés de perdre des dizaines d'agent.es à cause de la mise en place du prélèvement à la source et de la suppression totale de la TH.**

Ne soyons pas dupes, cette nouvelle organisation des services de la DGFIP va de pair avec le nombre de suppressions d'emplois qui sera déterminé dans le cadre du plan triennal 2020-2022 qui s'annonce comme le pire de tous les temps.

***HMI Mardi 25 sur Mont de Marsan, Dax et Morcenx, horaires à préciser,  
Et visites de postes !***